

En tant que nouveau Président de l'UGVC, je souhaite profiter de ce début de mandat pour vous adresser mes vœux pour l'année 2021 et vous faire part des motivations de mon engagement syndical et de celui de votre Conseil d'administration.

L'UGVC est désormais installée dans le paysage viticole et institutionnel. C'est le seul outil dont nous disposons pour nous grouper et nous rassembler. Nous avons défendu les intérêts de la viticulture à chaque fois qu'il le fallait : je pense au dossier des « vautours », aux aléas climatiques, à la fiscalité énergétique... Toutes ces avancées, nous ne les aurions pas obtenues si nous n'avions pas été unis et nombreux. Le syndicalisme, c'est aussi de pouvoir négocier d'égal à égal ce que l'on n'obtiendrait jamais seul.

Je souhaite que ma présidence soit celle de l'échange.

Adhérer à l'UGVC, c'est ne laisser personne d'autre choisir à sa place.

Adhérer à l'UGVC c'est également :

- Être acteur et participer à la vie syndicale de la viticulture charentaise ;
- Être accompagné au niveau administratif et juridique ;
- Être informé pour prendre les bonnes décisions sur nos exploitations ;
- Profiter de services à tarifs négociés.

La force du syndicat, c'est aussi sa représentativité et son nombre. C'est pourquoi, je vous invite à nous rejoindre pour renforcer encore nos actions au service de la viticulture Cognac. Nous avons besoin de moyens pour poursuivre notre projet, nous développer davantage et être encore plus proches de la viticulture. Nous avons récemment déménagé dans de nouveaux locaux qui vous sont ouverts. Vous êtes les bienvenus et l'équipe de l'UGVC est à votre écoute.

Nous n'aurons pas encore l'occasion de nous voir sur le terrain pour échanger mais vos élus ne manqueront pas de venir à votre rencontre dès que cela sera possible. Dans cette attente, prenez soin de vous dans ce contexte particulier.

ANTHONY BRUN

37 ans, viticulteur en Fins Bois, à Saint-Bonnet-sur-Gironde (17)



APPEL À COTISATION 2021

LES ACTIONS DE L'UGVC

DÉFENDRE

- Protéger notre bien le plus précieux, clé de voûte de la filière : notre appellation Cognac.
- Porter quotidiennement nos intérêts et plus largement ceux de la filière en matière de régulation de la production, d'évolution des pratiques environnementales, de pérennité de nos exploitations et de nos métiers...
- Agir dès que nécessaire auprès de nos élus et représentants politiques.

ACCOMPAGNER

- Vous aider dans vos formalités déclaratives et dans le montage de vos dossiers de demande d'aides (restructuration, investissements vitivinicoles, remboursement partiel TICPE/TICGN...).
- Vous accompagner dans vos démarches de plantations et de renouvellement du vignoble.
- Vous informer et être à vos côtés pour vous aider à prendre les meilleures décisions sur vos exploitations.

REPRÉSENTER

- __ Faire que la viticulture reste un acteur incontournable et consulté.
- Assurer la représentativité forte de la viticulture au sein de notre Interprofession et siéger dans les nombreuses organisations institutionnelles.
- Travailler étroitement avec les administrations locales, régionales, françaises et européennes.

PROMOUVOIR

Vous informer de l'essentiel de l'actualité syndicale avec UgniC, le magazine de référence de la filière édité par l'UGVC.

LA PAROLE EST@ VOUS

Compte tenu du contexte, nous ne pouvons pas organiser nos traditionnelles réunions publiques délocalisées. Mais ces temps d'échanges sont essentiels pour votre syndicat et ses élus.

Nous vous proposerons prochainement une réunion en ligne. Nous vous invitons à participer en nous transmettant d'ores et déjà toutes vos questions.

POSEZ VOS QUESTIONS EN LIGNE SUR WWW.UGVC.FR AVANT LE 05 FÉVRIER 2021

Les élus de l'UGVC y répondront lors de la réunion que nous mettrons en ligne début février. À très vite...



Remplissez dès aujourd'hui notre bulletin d'adhésion et profitez de l'actualité syndicale de la filière Cognac et des services de l'UGVC.

NOUS CONTACTER

LA ROCHE PLATE, 27 ROUTE DE LA GRUE 16130 GENSAC-LA-PALLUE 05 45 36 59 88 - www.ugvc.fr - @@UGVCognac